POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Côte de Beaupré

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
De l'UPA de la Côte-de-Beaupré
Tenue le 1er février 2023, à 19 heures 30
Hôtel de Ville Saint-Anne de Beaupré

Producteurs présents :
22 producteurs présents

Invités :

M. Frédérick Demers, technicien en prévention des incendies pour les municipalités de Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré
M. Phone Inthavong, conseiller en emploi et ressource humaines pour le Centre d'Emploi agricole de la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord
M. Yves Laurencelle, président de la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord
Mme Manon Vial, directrice vie syndicale Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord

1. **Ouverture de la séance**
   M. Réjean Morency ouvre la séance à 19 h 33, souhaite la bienvenue aux producteurs et remercie les invités de leurs présences.

2. **Lecture et adoption de l'avis de convocation**
   M. Réjean Morency fait la lecture de l'avis de convocation. Il est proposé par M. Marc-Antoine Mercier et appuyé par M. Patrice Drouin. Il est unanimement résolu d'adopter l'avis de convocation tel que présenté.

3. **Lecture et adoption du projet d'ordre du jour**
   M. Réjean Morency fait la lecture du projet d'ordre du jour. Il est proposé par M. Claude Leclerc et appuyé par M. Michel Éthier d'adopter le projet d'ordre du jour tel que présenté; le divers est laissé ouvert.

4. **Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA tenue le 4 novembre 2021**
   M. Réjean Morency fait la lecture du procès-verbal du 4 novembre 2021. Il est proposé par M. Marc-Antoine Mercier et appuyé par M. Claude Leclerc. Il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

5. **Présentation de Mme Kariane Bourassa, députée de Charlevoix, Côte-de-Beaupré**
   Mme Bourassa ayant eu un empêchement de dernière minute, ce point est annulé. Elle tenait à saluer les producteurs présents dans la salle.

6. **Présentation de M. Frédérick Demers, technicien en prévention des incendies pour les municipalités de Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré**
   M. Fredérick Demers commence par présenter les statistiques concernant les incendies sur les fermes. Par la suite, il explique le service offert dans la mise en place d'in plan d'intervention pour mieux sécuriser son entreprise et se préparer en cas d'incendie afin de mieux intervenir pour contrôler les feux.

7. **Présentation de Phone Inthavong, Conseiller en emploi et ressources humaines pour le Centre d'Emploi Agricole de la Fédération de l'UPA de la**
M.Inthavong présente l'ensemble des services offerts par le Centre d'emploi agricole pour ce qui est du recrutement de main-d'œuvre, la francisation des travailleurs étrangers temporaires, les ressources humaines entre l'employeur et l'employé, etc.

8. **Présentation et adoption du rapport d'activité 2021-2022**
Mme Hugo Berthiaume fait la présentation du rapport d'activité et présente brièvement les réalisations de l'UPA de la Côte-de-Beaupré. Sur proposition de M. Marc-Antoine Mercier, appuyé par M. Arthur Cauchon, il est unanimement résolution d'adopter le rapport d'activité 2021-2021.

9. **Présentation et adoption du rapport financier 2021-2022**
M. Simon Lachance fait la lecture du rapport financier et présente les principaux éléments de ce rapport notamment l'absence d'activité sociale en raison de la pandémie. Sur proposition de M. Michel Ethier, appuyé par M. Patrice Drouin, il est unanimement résolu d'adopter le rapport financier tel que présenté.

10. **Nomination de la firme comptable pour la compilation des états financiers 2022-2023**
M. Réjean Morency propose le SCFA Capitale-Nationale-Côte-Nord pour la compilation des prochains états financiers. Sur proposition de M. Claude Leclerc, appuyé par M. Arthur Cauchon, il est unanimement résolu de désigner le SCFA CN-CN pour la vérification des états financiers 2022-2023.

11. **Modification aux règlements généraux**

Hugo Berthiaume souligne que l'Union propose aux UPA locales de modifier leurs règlements généraux afin d'accroître la flexibilité quant aux différents postes d'administrateurs. Le poste d'administrateur ferme de petite taille deviendra ainsi ferme de proximité et certaines composantes seront modifiées. De plus, quant au poste de producteur végétal et animal, les deux postes pourront être autant un producteur animal que végétal sans restreindre l'obligation d'en avoir un ou l'autre. M. Berthiaume fait la lecture des modifications proposées aux articles 9.01, 9.02 et 13. Il est proposé par M. M. Marc-Antoine Mercier, appuyé par M. Patrice Drouin et résolu à la majorité de procéder aux changements de règlement.

12. **Élections des membres du conseil d'administration**

Il est proposé par M. Marc-Antoine Mercier, appuyé par M. Simon Lachance et résolu de désigner M. Yves Laurencelle à titre de président d'élection et M. Hugo Berthiaume comme secrétaire et Mme Manon Vial comme scrutatrice. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé par M. Michel Ethier, appuyé par M. Arthur Cauchon et résolu d'ouvrir la période des élections.

Au poste de président et de vice-président, le conseil d'administration du syndicat de l'UPA de la Côte-de-Beaupré a adopté le 7 décembre 2022 une résolution afin de recommander M**.**

Réjean Morency au titre de président. Sur proposition de M. Claude Leclerc, appuyé par M. Marc-Antoine Mercier, il est unanimement résolu d'adopter la résolution de recommandation telle que présentée.

Vice-Président : M. Marc-Antoine Mercier propose M. **Simon Lachance**. Ce dernier accepte. Il est élu à l'unanimité.

Autre production végétale: M. Réjean Morency propose M**. Claude Leclerc**. Ce dernier accepte. Il est élu à l'unanimité.

Administrateur territorial MRC Côte de Beaupré 2 M. Michel Éthier propose **M. Sébastien Caron.** Ce dernier accepte. Il est élu à l'unanimité.

Administrateur territorial MRC Côte de Beaupré 4 M. Réjean Morency propose **M. Dominique Huot.** Ce dernier accepte. Il est élu à l'unanimité.

Il est proposé par M. Michel Ethier, appuyé par M. André Simard de fermer la période des élections.

13. Message de M. Yves Laurencelle, président de la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale–Côte-Nord

M. Laurencelle prend la parole afin de faire le point avec la situation économique et le contexte inflationniste. La Fédération veut faire comprendre au gouvernement que la situation est alarmante. M. Laurencelle salue également le travail qui est fait sur la Côte-de-Beaupré concernant l'image de marque. Il stipule également qu'il y aura un renouvellement de l'entente sectoriel pour les prochaines années ce qui implique la poursuite du Camp agricole, une belle réussite dans la région. Finalement, la protection du territoire agricole demeure un enjeu fondamental auquel il souhaite continuer de défendre les producteurs de l'ensemble du territoire de la Capitale-Nationale-Côte-Nord.

14. Rapport d'activité des spécialités

Horticulture : M. Arthur Cauchon salue le travail de M. Laurencelle comme président. Il en profite pour dire que la température n'a pas été clémente au début de la période estivale, mais que celle-ci s'est résorbée par la suite. Il trouve intéressant de voir que les citoyens découvrent encore les richesses de la Côte-de-Beaupré et il trouve que cela est prometteur pour l'avenir.

Maraîcher : M. Simon Lachance souligne que la clientèle est toujours au rendez-vous et que l'année a continué d'être bonne pour l'achat de proximité par les citoyens. Le défi de la main-d'œuvre reste majeur quant à lui.

Bœuf : M. Marc-Antoine Mercier parle de la hausse légère des prix. Cependant, le prix des intrants est de 200% à 300% plus cher ce qui vient réduire les bénéfices de la hausse du prix.

Relève agricole : M. David Simard souligne qu'il y aura le bière et saucisse de la relève agricole le 18 février prochain au Grand Marché de Québec. De plus, le congrès de la relève aura lieu en mars prochain à Rivière-de-Loup.

15. Sujets divers

Il n'y a aucun point divers.

16. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Michel Ethier, il est unanimement résolu de lever la séance à 22h25.

_____ _____

Réjean Morency, président

Hugo Berthiaume, secrétaire